

Plus d'échevines, moins d'échevins

WALLONIE Une proposition d'Ecolo pour assurer un meilleur équilibre

- La présence féminine dans les assemblées locales est assurée. Ecolo propose de la renforcer dans les exécutifs.
- Pas de majorité à ce stade, mais le débat reste ouvert.

Beaucoup a déjà été fait pour assurer une meilleure représentation des femmes dans le paysage politique wallon. Sous réserve d'inventaire plus exhaustif, citons leur présence garantie dans les instances des organismes pararé-gionaux, la parité sur les listes électorales, l'obligation d'une présence des deux sexes aux deux premières places des mêmes listes ou dans les collèges communaux et provinciaux et enfin l'obligation d'organiser la « tirette » (un homme, une femme, etc.) sur les listes se présentant aux scrutins locaux de 2018...

Loin de toute échéance électorale qui électriserait le débat, Ecolo veut aller un pas plus loin : mardi au parlement wallon, Stéphane Hazée et Hélène Ryckmans ont défendu une proposition de décret « *veillant à garantir une présence équilibrée des hommes et des femmes dans les collèges communaux et provinciaux de Wallonie* ». En l'espèce, l'équilibre serait trouvé dans une proportion deux tiers-un tiers.

L'objectif est clair : permettre aux femmes d'accéder plus souvent à des fonctions exécutives. Ecolo a sondé les 262 communes de Wallonie. Actuellement, la répartition des mandats (bourgmestre, échevin, président de CPAS) est de 71,6 % pour les hommes et de 28,4 % pour les femmes.

La parité parfaite est rare

Des chiffres qui ne sont pas très éloignés de la revendication affichée par la proposition de décret. Mais il s'agit d'une moyenne (voir l'infographie). En 2013 (derniers chiffres connus), les collèges de 125 communes wallonnes comptaient à peine 20 % de femmes ou moins. En outre, 37 d'entre eux n'affichaient qu'une seule femme sur sept ou huit

membres. La parité parfaite (50 %-50 %) reste l'exception : quinze communes à peine au sud du pays.

Le décret Courard qui a imposé la mixité dans les exécutifs communaux et provinciaux a fait progresser la cause des femmes en politique, mais on sent bien que la situation n'est pas figée. Ainsi, la suppression annoncée de la case de tête et de ses effets sur les scores personnels des candidats aux communales pourrait venir parasiter le coup de pouce à l'équilibre entre les deux sexes que représente par ailleurs la « tirette » homme-femme sur les listes.

Dans cette matière, chaque député peut faire état d'une expérience personnelle. Georges-Louis Bouchez (tête de liste MR à Mons en 2012) : « *La tirette était en vigueur sur notre liste. Résultat : nous avons obtenu huit élus, mais une seule femme...* »

Dimitri Fourny (chef de file CDH à Neufchâteau) : « *Après les élections de 2006, trois partis se sont unis contre ma liste. Ils n'avaient aucune femme parmi leurs élus. Pour respecter le décret Courard, ces formations ont dû trouver une échevine hors conseil : cette personne avait recueilli... 80 voix de préférence, n'était pas élue et a siégé au collège pendant six ans...* »

Cette possibilité de recourir à un(e) échevin(e) non élue pour atteindre l'équilibre imposé par le décret (deux tiers au maximum des membres du collège communal ou provincial sont du même sexe) est apparue en cours de débat comme un des points faibles de la proposition Ecolo : comment justifier cette obligation d'aller trouver l'oiseau rare peu populaire à l'extérieur de l'assemblée pour respecter un simple quota ?

Ecolo soutenu par Crucke

Stéphane Hazée et Hélène Ryckmans sont prêts à rédiger un amendement qui exclurait cette acrobatie démocratique d'ailleurs très théorique et organiserait une possibilité d'exception pour les majorités qui ne disposent pas en leur sein du nombre d'hommes ou de femmes suffisant pour assurer l'équilibre prévu par le Code de la démocratie locale.

Et là, surprise ! A cette condition-là, les écolos pourraient être soutenus dans leur démarche par le député MR Jean-Luc Crucke qui a étonné son monde en se disant favorable alors au texte d'Ecolo au nom d'une forme de courage politique.

Pour le reste, la proposition de décret a reçu un accueil oscillant entre le froid et le glacial, sur les bancs de l'opposition MR (à une exception près donc), comme sur ceux de la majorité PS-CDH. Les arguments ? Pour l'essentiel, les députés estiment qu'à force de multiplier les stratagèmes et les quotas, on finira par faire peu de cas des choix de l'électeur et par tordre le principe de représentativité qui est la pierre angulaire des scrutins démocratiques. Une limite semble atteinte.

La question est vieille comme le débat sur la présence des femmes en politique : faut-il forcer le destin par des obligations légales ou faire confiance à l'évolution normale des choses et à la capacité des principales concernées à s'investir dans la chose publique ?

Le débat n'est pas clos. La proposition d'Ecolo n'a pas de majorité à ce stade mais pourrait venir nourrir prochainement les débats de la future commission du Renouveau démocratique. ■

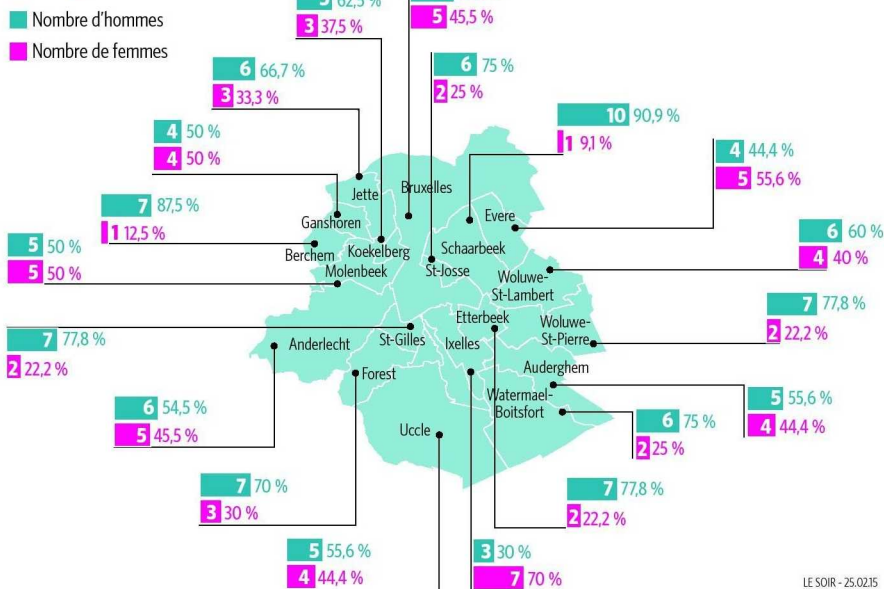
ERIC DEFFET

À BRUXELLES

38 % de femmes dans les collèges

Ecolo a déposé aussi une proposition d'ordonnance pour la Région bruxelloise. Mais l'urgence n'est pas la même. Globalement, les collèges des 19 communes remplissent l'objectif qui serait imposé aux entités wallonnes : on y dénombre en effet 38 % des femmes. Les réalités sont cependant très différentes entre les communes bruxelloises. Ixelles obtient de loin la palme de la féminité avec un collège composé de 7 femmes pour seulement 3 hommes. Une proportion qui pourrait encore s'accroître lorsque l'actuel bourgmestre Willy Decourty (PS) aura cédé son écharpe à Dominique Dufourny (MR) comme convenu lors de l'accord de majorité.

Trois communes dépassent ou égalent les 50 % : Evere, Ganshoren et Molenbeek. A l'inverse, Schaerbeek fait figure de mauvais élève car, depuis le départ de Cécile Jodogne (FDF) pour un poste de secrétaire d'Etat, le collège ne compte plus qu'une seule femme. Tout comme Berchem. Si les

Composition des collèges des bourgmestres et échevins dans la Région bruxelloise

LE SOIR - 25.02.15

communes bruxelloises appliquaient demain la proposition d'ordonnance d'Ecolo demandant un tiers de femmes dans les collèges, il faudrait modifier 8 collèges bruxellois.

« Je suis favorable à une plus grande participation des femmes au collège mais il faut

réussir à les attirer vers la politique, explique le bourgmestre de Berchem, Joël Riguelle (CDH). Les réunions le soir sont souvent incompatibles pour elles avec une vie professionnelle et familiale déjà bien chargée. » Selon, Bernard Clerfayt (FDF), le bourgmestre de

Schaerbeek, la faible proportion de femmes s'explique par les jeux d'équilibre au sein des différents partis qui composent la majorité. « Il faut satisfaire aux équilibres. Je pense qu'en 2018, la tirette aura déjà des effets positifs sur la mixité. »

V.L.H.